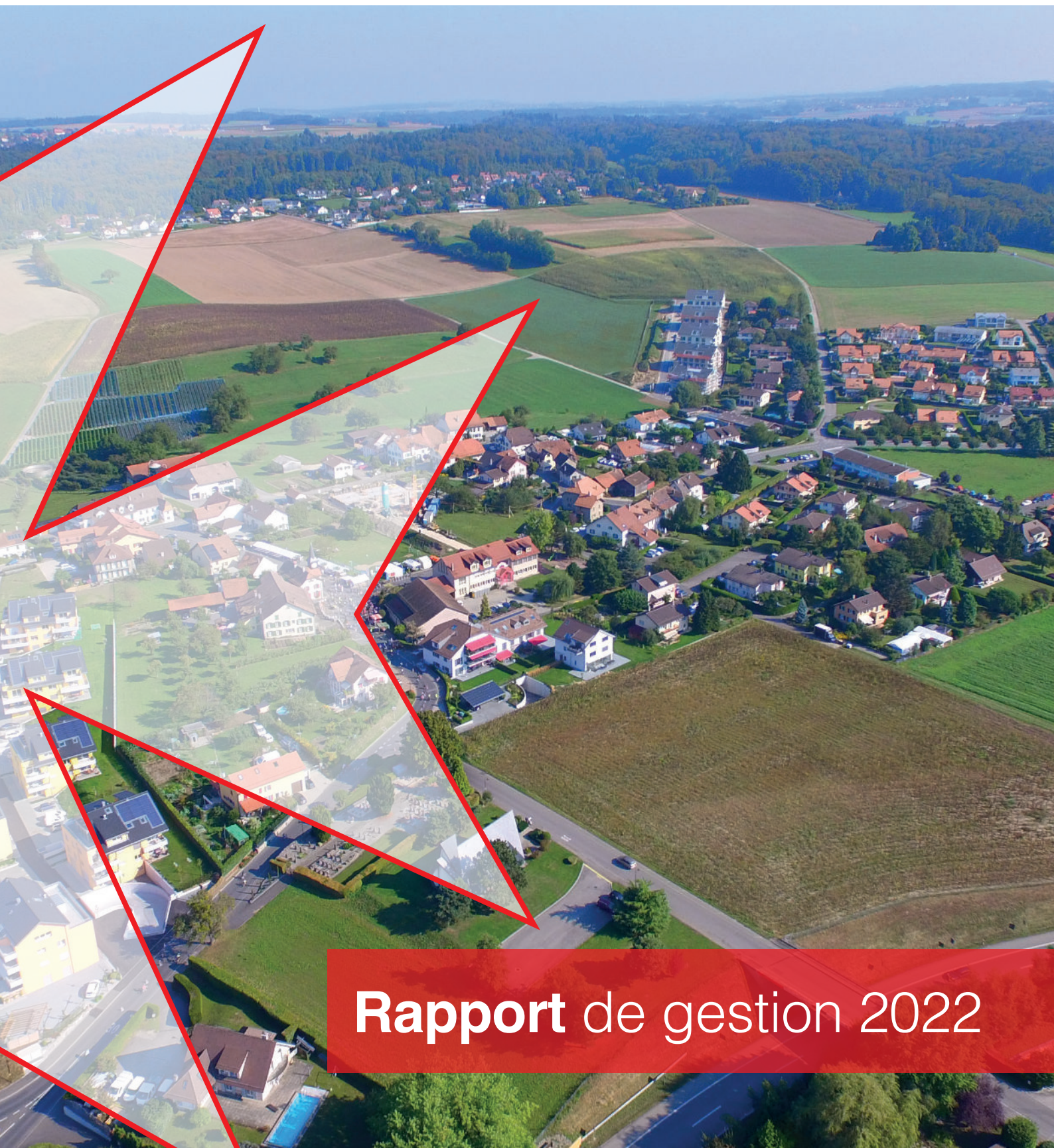


COMMUNE DE **VILLARS-STE-CROIX**



Rapport de gestion 2022

Chères lectrices, Chers lecteurs,

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2022 sous sa nouvelle forme.

En effet, la mise en page et le support ont été totalement modernisés et réalisés de manière professionnelle.

Le contenu a également été revu afin de le rendre plus convivial, succinct et facile à lire.

Dès lors, les rapports de gestion des nombreux organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans celui de la Commune de Villars-Sainte-Croix. Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes en question. Les liens sont indiqués dans chaque rubrique correspondante.

Cette nouvelle mouture s'inscrit parfaitement dans le programme de législature dont les mots d'ordre sont :

- Confiance et communication
- Avenir et modernité
- Dynamisme et enthousiasme

Nous espérons sincèrement que vous apprécierez cette nouvelle présentation et restons bien entendu à votre disposition pour recueillir vos remarques, observations et suggestions aux fins d'améliorer les futures éditions.

En vous remerciant par avance du bon accueil que vous réserverez à ce rapport, nous vous prions d'agréer, Chères lectrices, Chers lecteurs, nos salutations les meilleures.

Villars-Ste-Croix, le 8 mai 2023

Syndic

Georges Cherix



Vice-Syndique

Nicole Cattano



Conseiller municipal

Vincenzo Camuglia



Conseiller municipal

Nicola Cassetta



Conseiller municipal

Frédéric Strittmatter



Secrétaire municipale

Barbara Kammermann



RAPPORT

de la Municipalité de Villars-Ste-Croix
au Conseil général sur sa gestion durant l'année 2022

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 26 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil général du 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur sa gestion pour l'année 2022.

* * * * *



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------------|
| 1. Administration générale | page 06 |
| 1. Municipalité et Conseil général | page 07 |
| 2. RH - Personnel, ressources humaines | page 11 |
| 3. Manifestations | page 12 |
| 4. Sociétés locales | page 14 |
| 5. Union des Communes Vaudoises UCV | page 14 |
| 6. Association des communes Vaudoises AdCV | page 15 |
| 7. Bureau Intermunicipal BI | page 15 |
| 8. TL Transports Lausannois | page 17 |
| 9. Lausanne région | page 17 |
| 2. Finances | page 22 |
| 1. Finances | page 23 |
| 3. Domaines et bâtiments | page 28 |
| 1. Principaux équipements et travaux effectués en 2022 | page 29 |
| 2. Forêts - Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge | page 29 |
| 4. Travaux | page 32 |
| 1. Urbanisme | page 33 |
| 2. Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois | page 33 |
| 3. Déchets | page 34 |
| 5. Instruction publique, jeunesse, culture et églises | page 40 |
| 1. Cultes | page 41 |
| 2. Écoles | page 41 |
| 3. Culture | page 43 |
| 6. Police | page 46 |
| 1. Police Ouest lausannois | page 47 |
| 2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge | page 47 |
| 3. Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest lausannois (ORPC-ROL) | page 48 |
| 4. Contrôle de l'habitant – Office de la population | page 49 |
| 7. Affaires sociales | page 52 |
| 1. ARASOL | page 53 |
| 2. APREMADOL | page 53 |
| 3. Conférence des municipaux du social | page 53 |
| 4. Chômage | page 54 |
| 5. Aînés | page 54 |
| 6. Plan canicule | page 55 |
| 7. Promotion de la santé | page 55 |
| 8. Transports de personnes à mobilité réduite | page 55 |
| 9. Plateforme jeunes | page 56 |
| 10. Animateur jeunesse communal | page 56 |
| 11. Passeport Vacances | page 56 |
| 12. BussiVillAje | page 56 |
| 8. Services industriels | page 60 |
| 1. Eau potable | page 61 |
| 2. Assainissement | page 61 |
| 3. Energie-pénurie PRU | page 62 |
| Conclusions | page 62 |

Administration générale



Rapport de gestion de l'année 2022

| Section | 1 |
|---|---|
| Dicastère | Administration générale |
| Municipaux responsables | M. Georges Cherix, Syndic M. Nicola Cassetta M ^{me} Nicole Cattano, vice-syndique |
| Suppléants | M ^{me} Nicole Cattano, vice-syndique M. Vincenzo Camuglia M. Frédéric Strittmatter |
| Associations liées et responsable | |
| Union des Communes Vaudoises – UCV | G. Cherix |
| Association des Communes Vaudoises – AdCV | G. Cherix |
| Prix Wakker | G. Cherix |
| Bureau Intermunicipal – BI | G. Cherix |
| Transports Lausannois – TL | G. Cherix |
| Lausanne Région | G. Cherix |
| Sociétés locales | N. Cassetta |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | |

1. Municipalité et Conseil général

Municipalité

Au début de l'année 2022, la Municipalité a publié son programme de législature 2021-2026 qui présente les lignes directrices de sa gouvernance jusqu'à 2026 ainsi que les prévisions pour les projets et axes de ses actions pour cette période. Ce programme est disponible sur : https://www.villars-saintecroix.ch/net/net_vsc.asp?NoOFS=5651&NumStr=20.05

Conseil général

Etats des membres au 31 décembre 2022

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1. M. ARTAR Michel | 21. M ^{me} Lo NIGLIO Magalie |
| 2. M ^{me} BARBEY Nadia | 22. M. MARENDAZ Alain |
| 3. M ^{me} BARTOLUCCI Marielle | 23. M. MINI André |
| 4. M. BAUR Christian | 24. M. MINI Pascal |
| 5. M. BOLOGNESE Giorgio | 25. M ^{me} MONNIER Antonina |
| 6. M ^{me} BOSS Vreni | 26. M. MONS Frank |
| 7. M ^{me} CASSETTA Paola | 27. M ^{me} MOSBAHI Monika |
| 8. M. CATTANO Vincenzo | 28. M. MULLER Pascal |
| 9. M ^{me} COCHARD Anita | 29. M. PERNA Claudio |
| 10. M ^{me} CUEREL Claudine | 30. M ^{me} PERNA Illuminata |
| 11. M ^{me} CUEREL Françoise | 31. M ^{me} PERNET Jacqueline |
| 12. M. DAVID Pierre | 32. M ^{me} PERRUDET Susanne |
| 13. M. DENOREAZ Daniel-André | 33. M ^{me} PILLOUD Vivette |
| 14. M ^{me} ESCASAIN Marie-Ange | 34. M ^{me} POGET Margarete |
| 15. M. FAVEZ André | 35. M ^{me} RICHE Yolande |
| 16. M. FURRER Marc | 36. M ^{me} ROMON Monique |
| 17. M. GUERRY Xavier | 37. M ^{me} SCHMID Nadia |
| 18. M. JAN Eric | 38. M. STRUB Bruno |
| 19. M ^{me} JENNY Yvette | 39. M. TRIPONEZ Blaise |
| 20. M. KORTCHNOÏ Igor | 40. M. ZUMBRUNNEN Jean-Jacques |

Composition du bureau du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présidente : | M ^{me} Bartolucci Marielle |
| Vice-Présidente : | M ^{me} Perna Illuminata |
| Scrutateurs : | M ^{me} Monnier Antonina M. Cattano Vincenzo |
| Scrutatrices suppléantes : | M ^{me} Pernet Jacqueline M ^{me} Cuérel Françoise |
| Secrétaire : | M ^{me} Anita Cochard |

Commissions du Conseil général du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Gestion/Finances

M^{me} Romon Monique, présidente
 M. Kortchnoï Igor, vice-président
 M^{me} Riche Yolande, membre
 M. Muller Pascal, membre
 M. Arta Michel, suppléant

Recours en matière d'impôts

M. Jan Eric
 M. Mini André
 M^{me} Poget Margarete
 M^{me} Schmid Nadia

Conseil intercommunal ORPC

M. David Pierre
 M. Kortchnoï Igor
 M. Komi Tahirou, suppléant

Conseil intercommunal Police Ouest

M^{me} Perna Illuminata
 M^{me} Monnier Antonina

Conseil intercommunal ARASOL

M^{me} Schmid Nadia
 M^{me} Pernet Jacqueline

BussiVillAje

M^{me} Barbey Nadia
 M^{me} Lo Niglio Magalie

Délégué SDIS

M. Mini André

Commissions du Conseil général du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022

Gestion/Finances

M. Kortchnoï Igor, président
 M^{me} Riche Yolande, vice-présidente
 M. Muller Pascal, membre
 M. Artar Michel, membre
 M^{me} Pilloud Vivette, suppléante

Recours en matière d'impôts

M. Jan Eric
 M. Mini André
 M^{me} Poget Margarete
 M^{me} Schmid Nadia

Conseil intercommunal ORPC

M. David Pierre
 M. Kortchnoï Igor
 M. Komi Tahirou, suppléant

Conseil intercommunal Police Ouest

M^{me} Perna Illuminata
 M^{me} Monnier Antonina

Conseil intercommunal ARASOL

M^{me} Schmid Nadia
 M^{me} Pernet Jacqueline

BussiVillAje

M^{me} Barbey Nadia
 M^{me} Lo Niglio Magalie

Délégué SDIS

M. André Mini

Décisions du Conseil Général

Séance du 27 janvier 2022

Membres actifs : 37 – Présents : 31 – Excusés : 6 – Personne n'est absent !

Assermentations : M^{me} Mosbahi Monika et M. Bolognese Giorgio

- **Préavis municipal n° 01/2022 relatif à une demande de crédit de CHF 1'016'688.00 pour l'aménagement d'une piste mixte et d'une piste cyclable sur la RC 251-B-P route de Cossonay, entre les giratoires Croix-du-Péage et en Coulaye, dont CHF 700'000.00 sont subventionnés.**

L'amendement proposé par la commission de gestion et des finances :

- de retirer le projet de rampe, comprenant accès et escaliers, du préavis présenté par la Municipalité entre le quartier de l'Hôpital et la Croix-du-Péage,
- d'accorder à la Municipalité un crédit réajusté à CHF 900'372.00 pour l'aménagement d'une piste mixte et d'une piste cyclable sur la RC 251-B-P route de Cossonay, entre les giratoires de la Croix-du-Péage et En Coulaye, dont environ CHF 700'000.00 sont subventionnés,
- d'accepter le préavis ainsi amendé,
- de financer ce montant par l'emprunt,
- d'amortir le montant résiduel à charge de la commune de CHF 200'372.00 sur 20 ans, soit CHF 10'018.60 par année.

L'amendement est accepté par 17 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions.

Le préavis municipal n° 1/2022 est accepté, tel qu'amendé par la commission de gestion et des finances par 17 voix pour, 7 voix contre et 6 abstentions.

- **Préavis municipal n° 02/2022 relatif à la modification du règlement et tarifs des émoluments de l'Office de la population.**

Le préavis municipal n° 2/2022 est accepté par 16 voix pour, 2 voix contre et 11 abstentions.

- **Préavis municipal n° 03/2022 relatif à une demande de crédit de CHF 46'452.95 pour la réfection du chemin forestier du refuge.**

Le préavis municipal n° 3/2022 est accepté à l'unanimité.

Séance du 10 mars 2022

Membres actifs : 38 – Présents : 33 – Excusés : 5 – Personne n'est absent !

Assermentation : Aucune – Démission : M^{me} Stéphanie Romon

- **Postulat déposé par M^{me} Yolande Riche :** L'étude de la rénovation et du changement d'affectation des bâtiments communaux de la Maison de commune et de l'ancienne laiterie devra inclure les réponses motivées techniquement et financièrement aux questions posées lors de cette séance.

Les réponses seront apportées lors d'une séance ultérieure du Conseil afin que ses membres puissent accompagner l'évaluation du projet.

Le postulat est déclaré recevable par 20 voix pour, 6 voix contre et 6 abstentions.

L'entrée en matière du postulat est acceptée par 21 voix pour, 6 voix contre et 5 abstentions.

- **Préavis municipal n° 4/2022 relatif à une demande de crédit de CHF 149'080.- pour l'étude, jusqu'aux plans d'exécution, de la rénovation et du changement d'affectation des bâtiments communaux de la Maison de Commune et de l'Ancienne laiterie.**

Le préavis municipal n° 04/2022 est accepté par 27 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Séance du 30 juin 2022

Membres actifs : 37 – Présents : 23 – Excusés : 13 – Absent : 1
 Assermentation : M. Franck Mons – Démission : M. Maxime Navarro

- **Préavis municipal n° 6/2022 concernant les comptes et le rapport de gestion pour 2021.**

Les comptes de l'EIEVMV sont acceptés, moins 1 abstention.

Le préavis No 6/2022 concernant les comptes communaux 2021 et le rapport de gestion pour 2021 sont acceptés tels que présentés par la Municipalité moins 2 abstentions. La décharge à la Municipalité pour sa gestion 2021 est donnée.

Séance extraordinaire du 15 septembre 2022

Membres actifs : 38 – Présents : 27 – Excusés : 9 – Absents : 2
 Assermentations : MM. Xavier Guerry et Blaise Triponez

- **Préavis municipal n° 8/2022 relatif à une demande de crédit de CHF 340'436.00 pour la réfection du cimetière et la création d'un columbarium.**

L'amendement proposé par la Municipalité, point 1 :
d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 312'878.72 pour la réfection du cimetière et la création d'un columbarium, est accepté par 13 voix pour 10 voix contre et 3 abstentions.

L'amendement proposé par la Municipalité, point 3 :
d'amortir ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve n°982.3 Investissements futurs de CHF 10'429.30 sur 30 ans,
 est accepté par 12 voix pour, 11 voix contre et 5 absentions.

Le préavis municipal n° 8/2022 ainsi amendé par la Municipalité est refusé par 11 voix contre, 8 voix pour et 8 abstentions.

- **Préavis municipal n° 9/2022 relatif à l'évolution des DDP de la Zone Industrielle de Villars-Sainte-Croix.**

L'amendement proposé par la Municipalité, point 1 :
 À la signature du renouvellement des DDP pour 30 à 50 ans, avant l'échéance, le prix du m2 passera à CHF 16.00 jusqu'à l'échéance du contrat en cours.
 est accepté par 27 voix pour et 1 abstention.

L'amendement proposé par la Municipalité, point 4 :
Pour les nouveaux droits de superficie, d'ajouter un point intitulé « Retour des constructions » et rédigé comme suit : Si, à l'expiration de la présente convention, ou ultérieurement, le droit de superficie n'est pas renouvelé, les constructions et installations feront retour au propriétaire du fonds servant à la valeur d'expert et en deviendront parties intégrantes.
 est accepté par 26 voix pour et 2 abstentions.

Le préavis municipal n° 9/2022, ainsi amendé, est accepté à l'unanimité.

Séance du 6 octobre 2022

Membres actifs : 40 – Présents : 30 – Excusés : 8 – Absents : 2
Assermentation : M^{me} Paola Cassetta

- **Préavis municipal n° 5/2022 relatif au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.**

Le préavis n° 5/2022 est accepté à l'unanimité.

- **Préavis municipal n° 12/2022 relatif au renouvellement de l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2023.**

Le préavis municipal n° 12/2022 est accepté tel que présenté, à l'unanimité.

Séance du 15 décembre 2022

Membres actifs : 40 – Présents : 27 – Excusés : 11 – Absents : 2
Démission : M. Tahirou Komi

- **Préavis municipal n° 13/2022 relatif au budget 2023**

Le préavis n° 13/2022 est accepté à l'unanimité.

- **Réponse de la Municipalité au postulat de M^{me} Yolande Riche.**

Les membres présents acceptent, par 16 voix pour, 2 voix contre et 7 absentions de prendre acte de la réponse de la Municipalité au postulat.

Les préavis municipaux n° 7-10 et 11 sont des projets de préavis qui n'ont pas vu le jour en 2022.

2. RH - Personnel, ressources humaines

La Commune de Villars-Ste-Croix compte six employés, pour un total de 4,7 ETP (Emploi Temps Plein). 1,7 ETP pour la voirie et conciergerie et 3 ETP dévolu à l'administration communale (secrétaire municipale, adjoint, boursière et préposée au contrôle des habitants).

La Municipalité a mis en place une grille d'évaluation pour les entretiens de fin d'année, incluant des objectifs spécifiques à mettre en œuvre pour l'année suivante. Ainsi, un entretien de fin d'année avec chaque collaborateur a eu lieu.

Un programme de timbrage des heures a également été mis en place, pour être en conformité avec la loi sur le travail mais également pour être utilisé comme outil de planification.

Le nouveau règlement du personnel est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, après son approbation par la Cheffe du Département des Institutions et du Territoire (DIT) en date du 8 novembre 2021. Pour rappel, l'ancien règlement datait de 1985. La Municipalité a assuré le suivi avec les membres du personnel en lien avec ce nouveau règlement.

Les cahiers des charges de tous les employés ont été finalisés et signés.

Une séance d'information concernant la LPP (Loi sur la Prévoyance Professionnelle) a été organisée à l'attention des collaborateurs.

Les collaborateurs ont pu bénéficier de formations/formations continues.

Une journée de travail a été organisée au refuge « Tresy II » en vue, entre autres, de la préparation du budget pour l'année 2023, rassemblant la Municipalité et les collaborateurs.

Un litige a été soldé dans le courant de l'année 2022, sans frais conséquent pour la Commune.

Formation Municipalité :

Des cours en lien avec les ressources humaines ont été suivis. Cela répond aux recommandations de l'audit effectué en 2021 : stabiliser la situation au niveau des ressources humaines, bien accompagner les personnes nouvellement en place.

« Au top pour ma commune » sont des cours organisés par les préfectures sur différents sujets concernant directement les Municipalités, tels que jeunesse, sport et santé, territoire et patrimoine, institutions, agriculture ou encore sécurité, auxquels une partie de la Municipalité a participé.

3. Manifestations

La municipalité a décidé de faire bouger Villars-Sainte-Croix et voici les événements 2022 :

Coup de balai et mise de bois

Le 26 mars, la Commune organise la journée cantonale de ramassage des déchets, Coup de Balai, autour du refuge et dans les chemins forestiers, combinée à la mise de 50 stères (ballots) de bois de chauffage, vers le refuge de Cheseaux. Malgré une faible participation, tous sont heureux de se retrouver après l'hiver.

Café croissant

Le 10 juin, le Cercle des loisirs dans sa nouvelle mouture a organisé un moment de partage avec la population. Les participants ont été enchantés par cette initiative.

Marché artisanal

Le 12 juin, la commune a soutenu l'organisation du 1^{er} marché artisanal du village dans la cour du collège avec repas. Ce fut un énorme succès après deux ans de semi-confinement.

Sortie des aînés à Travers

Le 22 juin, la sortie biennale des retraité(e)s du village, reportée de 2021 à 2022, à cause du confinement Covid-19, a réuni un peu plus de 50 personnes.

Trois distilleries d'absinthe sont visitées par groupe de 10-12 personnes. La visite explique la production artisanale journalière de plusieurs absinthes : la coupe des plantes à l'ancienne et le séchage au galetas. L'explication est donnée par Willy, un distillateur clandestin de l'époque (d'avant 2005). Après la visite, les dégustations sont commentées et appréciées. Puis départ en direction des mines d'asphaltes où un repas au restaurant des Mines a régalé les participants avec une spécialité hors du commun : du jambon emballé dans plusieurs couches de papier d'emballage et cuit dans l'asphalte à 180°C durant 4 heures. La visite des mines termine cette belle journée.

Fête de l'été

Le 29 juin, afin de terminer en beauté l'année scolaire, VSC EVENTS organise une fête villageoise pour petits et grands: châteaux gonflables, jeux et animations permettent à tous de commencer les vacances avec joie.

Fête nationale

La municipalité a eu le plaisir d'organiser cette soirée du 1^{er} août qui, après la partie officielle, a régalé plus de 120 personnes en offrant un souper préparé par le restaurant local Le LM.

À la suite du souper, le cortège au flambeau est accompagné par l'harmonie du Pontet. La fête s'est terminée par le feu patriotique dans la cour du collège sous la surveillance des pompiers.



Nuit des Perséides

Deux séances ont été nécessaires pour organiser cet événement en coordination avec les Communes de l'Ouest lausannois. Pour l'édition 2022, d'autres communes de la région de Morges se sont associées à nos rencontres. Cette manifestation a duré deux jours et le ciel fut bien dégagé mais la pleine lune a quelque peu entravé une bonne vision.

Cap sur l'ouest

Le 24 septembre, la Cinquième Fête de la mobilité douce du district de l'Ouest lausannois a été organisée. Malgré une pluie battante, la municipalité, les sociétés locales et les producteurs locaux ont contribué à une vraie réussite de l'évènement.

Repas villageois

Le 4 octobre, le cercle des loisirs a organisé un dîner pour les habitants afin de tisser des liens d'amitié et se distraire. Malgré la faible participation, le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Halloween

Le 21 octobre, enfants et parents déguisés sont partis à la découverte des maisons décorées les plus effrayantes du village dans l'espoir de revenir les bonbons plein les poches. Très belle fin de soirée sous le porche de l'école.

Match aux cartes

Le 11 novembre, le Cercle des Loisirs a relancé la tradition du match aux cartes au village précédé d'un repas "papet vaudois". Très belle renaissance de l'évènement !

Saint Nicolas

Le 6 décembre, petits et grands sont venus partager un moment de convivialité et rencontrer Saint Nicolas et son âne qui étaient bien évidemment au rendez-vous.

Vente des sapins de Noël

Beaucoup de magnifiques sapins de Noël ont rejoint les foyers ce 13 décembre à la suite d'un apéritif et un moment de partage sous le porche de l'école.

Calendrier de l'avent

Comme il est de tradition, le Cercle des loisirs a préparé un joli calendrier de l'avent grandeur nature.

Accueil des nouveaux habitants

Après 2 ans d'absence, la Municipalité a pu à nouveau organiser, en septembre 2022, la soirée des nouveaux habitants, en y invitant, comme à l'accoutumée, les nouveaux citoyens ayant atteint l'âge de la majorité civile. Cette année, il a été décidé de convier également les nouveaux bourgeois (les personnes ayant été naturalisées suisses).

4. Sociétés locales

La commune a soutenu les sociétés locales :

- Le Cercle des loisirs
- Société de gym de Villars-Sainte-Croix
- VSC events
- Harmonie du Pontet

5. Union des Communes Vaudoises UCV

La mission de l'Union des Communes Vaudoise forte de ses 277 membres, présidée par madame Chantal Weidmann Yenny et dirigée par M. Eloi Fellay, est de défendre les intérêts des communes membres.

Fondée en 1909, l'UCV est l'association faitière des communes vaudoises dont les objectifs sont :

- Promouvoir les intérêts et sauvegarder les compétences des communes vaudoises
- Promouvoir la formation
- Informer et consulter ses membres sur les projets qui lui sont soumis par le Conseil d'Etat
- Représenter ses membres auprès des autorités cantonales, des organismes publics ou privés.

Ses organes sont :

- Le Comité exécutif composé de 13 Syndics représentant respectivement les 10 districts du canton, la Ville de Lausanne et les Présidents des groupements des Bourgs et Villages et des Villes ; il pilote l'UCV, négocie avec le Conseil d'Etat et participe aux différents groupes de travail en lien avec les politiques publiques communales.
- Le Conseil, composé de 50 membres, cinq par district ; il assure la représentativité des communes et délibère, entre-autre, sur les enjeux touchant la vie des communes.
- Le groupe des Villes et le groupe Bourgs et Villages ; ils font office de relais d'informations et sont des forces de propositions et d'actions. Villars-Ste-Croix fait partie du groupe Bourgs et Villages.
- La commission de vérification des comptes composée de 4 communes qui examine les comptes et le budget de l'association.

6. Association des communes Vaudoises AdCV

L'AdCV regroupe une septantaine de communes à ce jour et entend développer les principes même de l'égalité entre ses membres, de la responsabilité des autorités et de l'autonomie communale propre aux valeurs vaudoises.

Par sa structure démocratique (quatre assemblées générales annuelles) et ses consultations directes, l'AdCV représente directement ses membres et défend leur organisation et leur gestion. Villars-Ste-Croix participe régulièrement aux assemblées générales.

Buts de l'AdCV

- Contribuer à sauvegarder l'autonomie communale et à développer les compétences des communes membres
- Défendre, promouvoir et représenter les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics et organismes privés
- Etudier et traiter tout dossier susceptible de répondre aux besoins de l'ensemble ou d'une partie des communes membres
- Développer une stratégie de communication interne en direction des membres visant à la mise en place de collaborations efficaces entre les communes de l'AdCV
- Apporter aide et conseil aux communes membres et proposer toute solution utile, notamment en termes de formation de base et de formation continue.

Treize communes de l'AdCV ont fait des recours contre le décompte définitif de la Facture Sociale de 2019. La Cour de Droit Administratif et Public (CDAP) du Tribunal cantonal s'est refusée à rendre un jugement en faveur des communes recourantes, qui correspond pourtant à son constat: l'arrêt contesté admet, notamment, que le système de péréquation mis en place n'est "pas adéquat et entraîne des résultats qui ne sont conformes ni à l'autonomie communale définie par la Constitution vaudoise, ni au principe de proportionnalité qui exige qu'il existe un rapport raisonnable entre le but visé et les intérêts publics ou privés compromis."

Cela a incité les treize communes à faire recours au Tribunal fédéral.

Elles ont été rejointes, y compris par la Commune de Villars-Ste-Croix, est c'est plus de 30 Communes membres de l'AdCV qui ont fait recours, en 2022, contre le décompte final des péréquations 2021.

En septembre 2022, le Tribunal Cantonal a suspendu la cause jusqu'à droit connu du recours pendant au Tribunal fédéral.

7. Bureau Intermunicipal BI

Le Bureau intermunicipalet composés des Syndics/ques de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2022 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Jean-François Clément, Syndic de Renens
- 3 fois, sous la présidence de M. Etienne Dubuis, Syndic de St-Sulpice

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2021.
- Proposer des modifications à la vision stratégique 2021-2026 du SDOL au groupe de pilotage de cette instance.
- Donner son accord de principe à la tenue de la manifestation Ola Up en 2023.
- Adopter les comptes 2021 de l'inspection intercommunale des chantiers.
- Suivre la préconisation des Municipaux en charge de la thématique des déchets afin de proposer Mme Nathalie Jaton et M. Jean Ceppi comme représentants de l'Ouest lausannois au Conseil d'administration de Valorsa.
- Accepter le principe d'une participation au financement d'une place d'accueil pour les gens du voyage suisses (Yéniches) sur la commune de Bussigny.
- Adopter, sans aucune remarque, le budget des comptes de fonctionnement et études du bureau SDOL pour 2023.
- Abandonner la réflexion relative à un journal de l'Ouest lausannois au profit d'articles qui seraient intégrés dans chaque journal communal.
- Solliciter les Municipaux de la culture afin de répertorier l'entier des manifestations culturelles qui se déroulent dans le district. L'objectif étant de pouvoir mettre ensuite ces informations à disposition de la population notamment à travers les canaux numériques.
- Dénoncer le contrat avec le fournisseur de l'App Info Ouest et de renoncer à ladite App.
- Valider le budget 2023 de l'inspection intercommunale des chantiers.
- Donner son accord de principe pour une réflexion relative à l'implantation d'une structure intercommunale à Crissier.
- Approuver le budget 2023 de Lausanne Région.

Il est encore à noter que :

- Lors de sa séance du 3 février 2022, les membres du BI ont accueilli Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard et Mme la Préfète du district de l'Ouest lausannois Anne Marion Freiss (M^{me} la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, malade, n'a pas pu se joindre à cette rencontre). Les principaux enjeux liés au département dirigé par M^{me} Luisier Brodard ont été présentés et plusieurs questions en lien avec la thématique de l'aménagement du territoire ont pu être posées.
- La rencontre des Municipalités du district de l'Ouest lausannois s'est tenue le 28 février 2022 au Gymnase de Renens.
- Lors de sa séance du 4 mai 2022, les membres du BI ont accueilli une délégation des Municipaux en charge de la thématique des déchets dans les communes de l'Ouest lausannois, ainsi que M. Jean-Daniel Luthi, président du Conseil d'administration de Valorsa à ce moment-là.
- Lors de sa séance du 14 juin 2022, les membres du BI ont accueilli Mme la Préfète du district de l'Ouest lausannois Anne Marion Freiss, M. le Préfet du district de Nyon Olivier Fargeon, ainsi que les Municipaux en charge notamment de la sécurité publique. Un point de situation a ainsi pu être réalisé concernant l'accueil de gens du voyage dans le canton de Vaud.

8. TL Transports Lausannois

Réseaux Nocturne

L'année 2022 a vu s'installer une nouvelle offre : la ligne N4 qui a remplacé l'ancienne ligne Pyjama. Elle relie Lausanne St-François à Mex les Esserts en passant par Villars-Ste-Croix.

L'amélioration réside dans le fait qu'elle prend les passagers dans les deux sens. Aujourd'hui une personne qui prend un avion à Genève tôt le samedi matin, peut aller à la gare de Lausanne avec le N4, depuis Villars-Sainte-Croix Village.

La fréquentation moyenne par an de la ligne est, pour la nuit de vendredi à samedi, de 5'177 passagers et pour la nuit de samedi à dimanche de 6'896 passagers ce qui donne une moyenne annuelle de 12'073 passagers.

La fréquentation du bus Pyjama était en 2021 d'environ 55'000 passagers. L'objectif avec cette nouvelle ligne est de 59'000 passagers pour 2022 et une prévision entre 70 et 80'000 passagers par an dès 2023.

Coûts d'exploitation des transports publics

Villars-Ste-Croix a subi une très forte augmentation des coûts d'exploitation des transports publics Lausannois dont les causes sont : l'évolution des prestations aux 15 minutes sur le territoire communal décidée par le canton, la mise en œuvre du réseau nocturne dans sa nouvelle forme, le manque de recettes dû à la Covid 19, les augmentations des carburants. La participation de Villars-Ste-Croix a augmenté de 272% entre 2021 et 2022.

De plus, la participation de la société Bobst SA, qui se trouve sur le territoire communal, à diminué de 13,35 % selon le contrat de 2016 entre Bobst SA, les TL et la commune.

Tramway T1

L'arrivée du tram T1 à Croix du Péage est retardée. La mise en service est prévue au printemps 2029.

9. Lausanne Région

C'est :

- 27 communes
- 302'700 habitants
- 215'400 emplois

Cette association est présidée par Me Thierry Amy, Syndic de Cugy.

Missions du secrétariat général

Le Secrétariat général est, à l'échelle régionale, la plaque tournante des affaires régionales. Il s'occupe d'alimenter, de coordonner et de communiquer les décisions stratégiques du Bureau de coordination, l'organe exécutif de l'association, de veiller au respect des budgets octroyés, ainsi que des décisions prises par les communes membres en assemblée générale. Il assure aussi le suivi des travaux et la réalisation des projets en discussion au sein des commissions thématiques pour un développement régional harmonieux en faveur de ses 27 communes membres. De plus, en qualité d'organisme reconnu par l'Etat de Vaud, il assure le relais régional de la politique cantonale d'appui au développement économique (PADE) auprès de l'économie privée.

Assemblées générales

En 2022 Lausanne Région s'est réunie à deux reprises en assemblée ordinaire.

Assemblée générale de printemps

Elle s'est tenue le mardi 10 mai 2022 à la Vaudoise aréna. L'ordre du jour était essentiellement consacré à la présentation des comptes 2021. Une revue des projets menés en 2021 a été présentée par Madame Alessia Radaelli, Secrétaire générale.

Assemblée Générale d'automne

Elle s'est tenue le mardi 13 octobre 2022 à Paudex et a notamment été consacrée au vote du budget 2023. Lors de cette assemblée après quelques informations de la Secrétaire générale sur les projets en cours et qui occuperont Lausanne Région en 2023 deux Présidentes de commission ont présenté leurs travaux. Il s'agit de M^{me} Sylvie Pittet Blanchette, Municipale d'Ecublens Députée et Présidente de la commission Formation et emploi des jeunes et Mme Patricia Spack Isenrich, Municipale de Bussigny Députée et Présidente de la commission Seniors.

Le Guichet des entreprises

Le guichet des entreprises représente la porte d'entrée de Lausanne Région pour les porteurs de projets, tels que les PME et entrepreneurs. Un accompagnement personnalisé facilite l'implantation d'entreprises dans les 27 communes de la région proposant des prestations et services variés.

En 2022, 170 entreprises ont bénéficié de l'accompagnement du Guichet des entreprises. Les entrepreneurs ont pu tirer parti et bénéficier de plus de 336 prestations. Par exemple : accompagnement, conseil à la création d'entreprise, recherche et financement, recherche de locaux, etc...

Les entreprises ayant recouru au Guichet des entreprises sont :

- Nouvelles entreprises, 44
- Entreprises domiciliées hors région, 20
- Entreprises installées dans la région, 106

Prix Entreprendre Lausanne Région "PERL"

Il y a déjà 20 ans que Lausanne Région récompense des projets axés sur le développement durable au travers du prix "PERL".

En 2022, 45 dossiers ont été déposés et le jury après délibération a sélectionné 5 lauréats.

Le Trophée "PERL" 2022 a été décerné à la société

ENERDRAP qui a développé le premier panneau géothermique permettant de capter la chaleur résiduelle présente dans les environnements souterrains afin que nos parkings deviennent une source d'énergie renouvelable. Prix du Trophée "PERL" de CHF 50'000.00

Le prix coup de cœur du Jury est délivré à

SHARK Rebellion, spécialisée dans la fabrication de maillots sportifs dont la matière première est issue de pièces plastiques extraites des océans. Prix du jury de CHF 10'000.00

3 prix de l'innovation pour :

- **Composite Recycling** a développé un système breveté et transportable pour intervenir sur site et transformer le plastique renforcé de fibre de verre-composite en produit recyclable. Prix de l'innovation de CHF 10'000.00
- **Hermost OD** a breveté une solution permettant de produire des plaquettes sanguines et ainsi diminuer le recours au don du sang. Prix de l'innovation de CHF 10'000.00
- **Voltris** a développé des modules photovoltaïques pour les serres agricoles qui filtrent la lumière du soleil. Ils permettent une double utilisation, maintenir une rentabilité agricole, tout en produisant de l'énergie. Prix de l'innovation de CHF 10'000.00

Le prix du public en salle a été décerné à

- L'entreprise Voltris qui a séduit les internautes et le public en salle et remporte le prix du public de CHF 10'000.00.



Finances



Rapport de gestion de l'année 2022

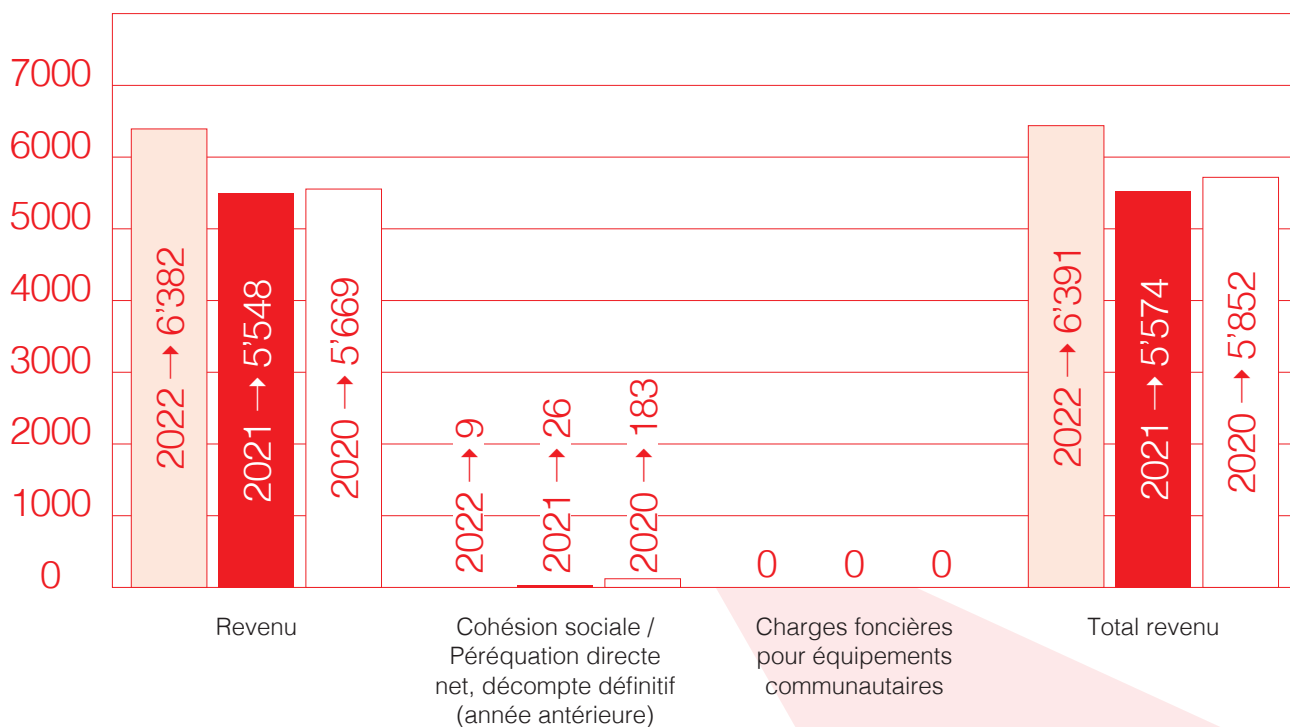
| | |
|---|---|
| Section | 2 |
| Dicastère | Finances |
| Municipaux responsables | M. Georges Cherix, Syndic |
| Suppléants | M ^{me} Nicole Cattano, vice-syndique |
| Associations liées et responsable | |
| | Néant |
| | Néant |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | |

1. Finances

Les comptes 2022 présentent un excédent de produit de CHF 8'039.39, suite à la décision d'une attribution au fonds de réserve générale de CHF 220'000.00, alors qu'une perte de CHF 516'496.00 était prévue au budget.

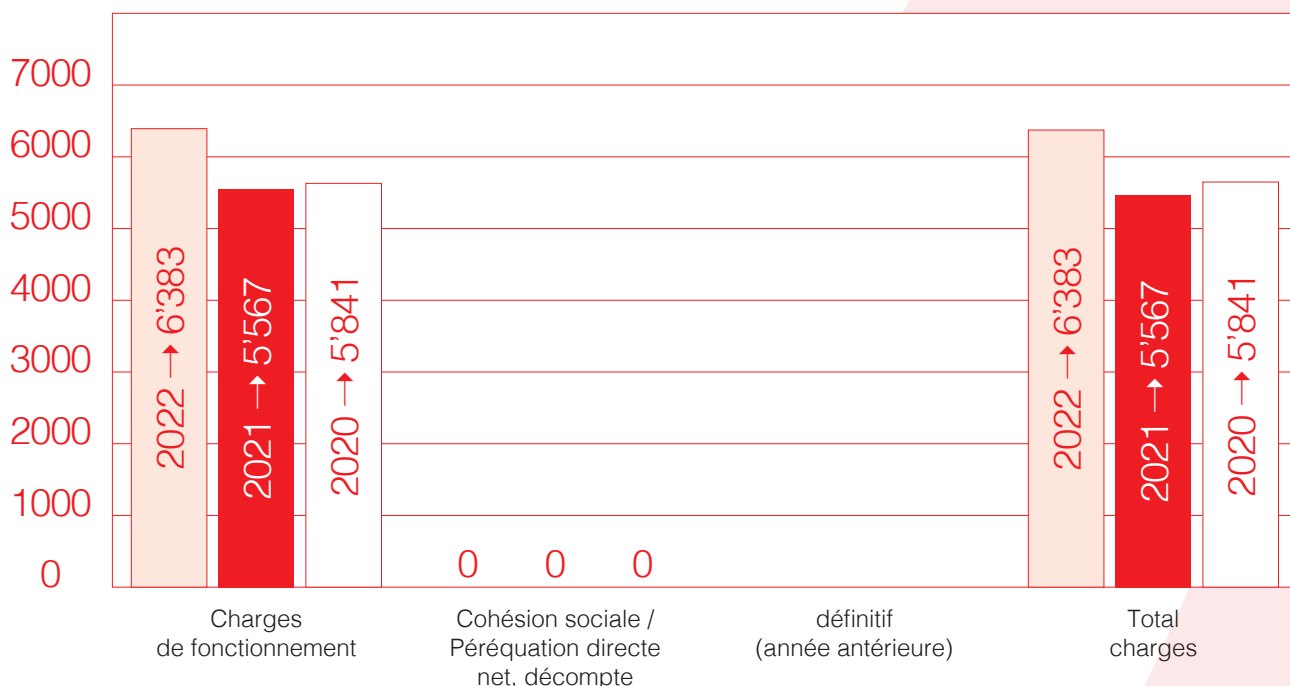
Revenu

KCHF



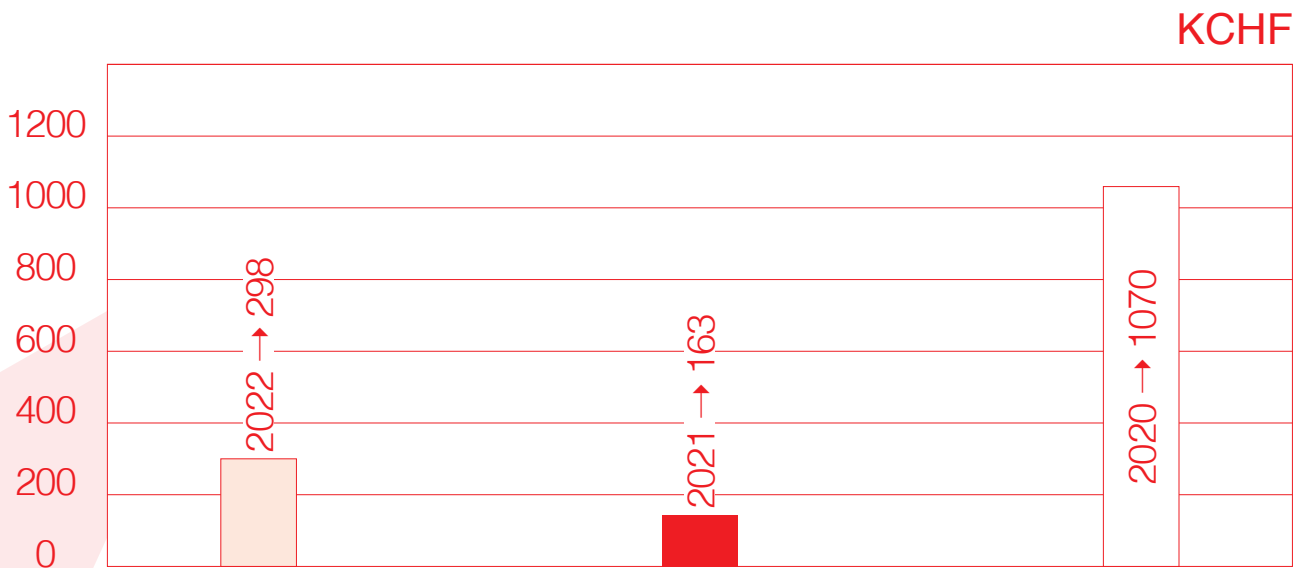
Charges

KCHF



Marge d'autofinancement

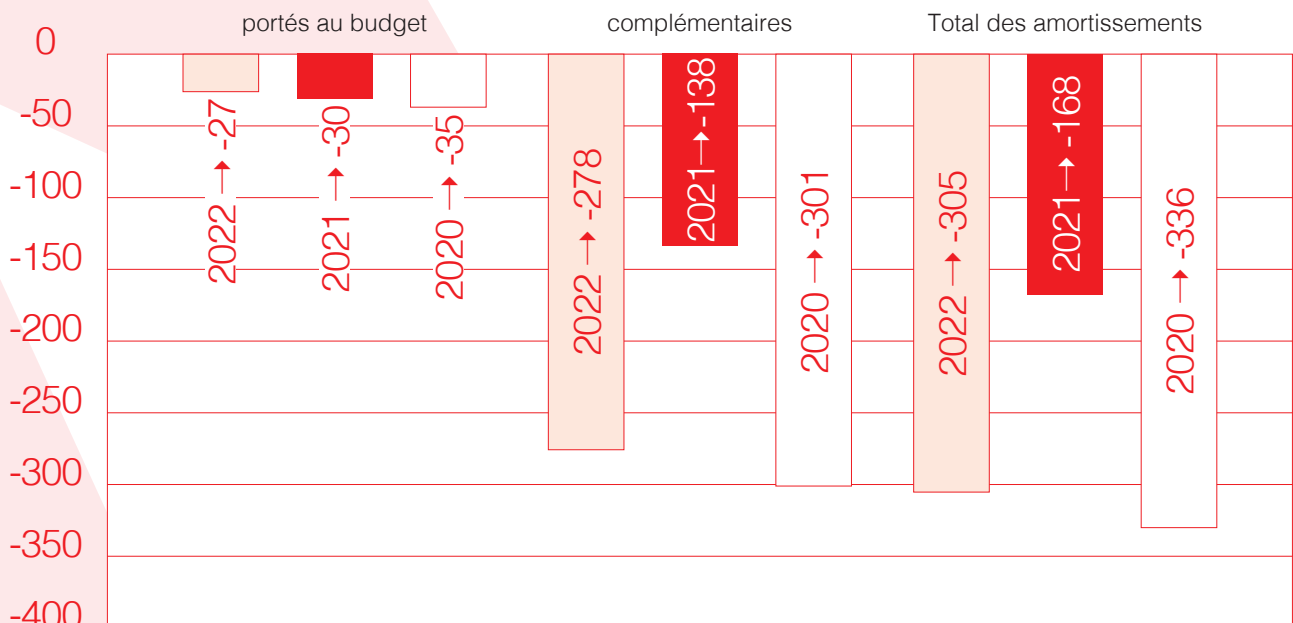
La marge d'autofinancement est de CHF 298'169.00 contre CHF 163'119.00 en 2021.



Le total net des charges péréquatives et sociales de 2022, basé sur le décompte provisoire, s'élève à CHF 1'918'675.00 et représente 46.90 % des revenus fiscaux ou CHF 1'961.80 par habitant. Pour 2021, les charges péréquatives et sociales s'élevait à CHF 1'964'227.00 et représente 49.65 % des revenus fiscaux ou 2'050.35 par habitant.

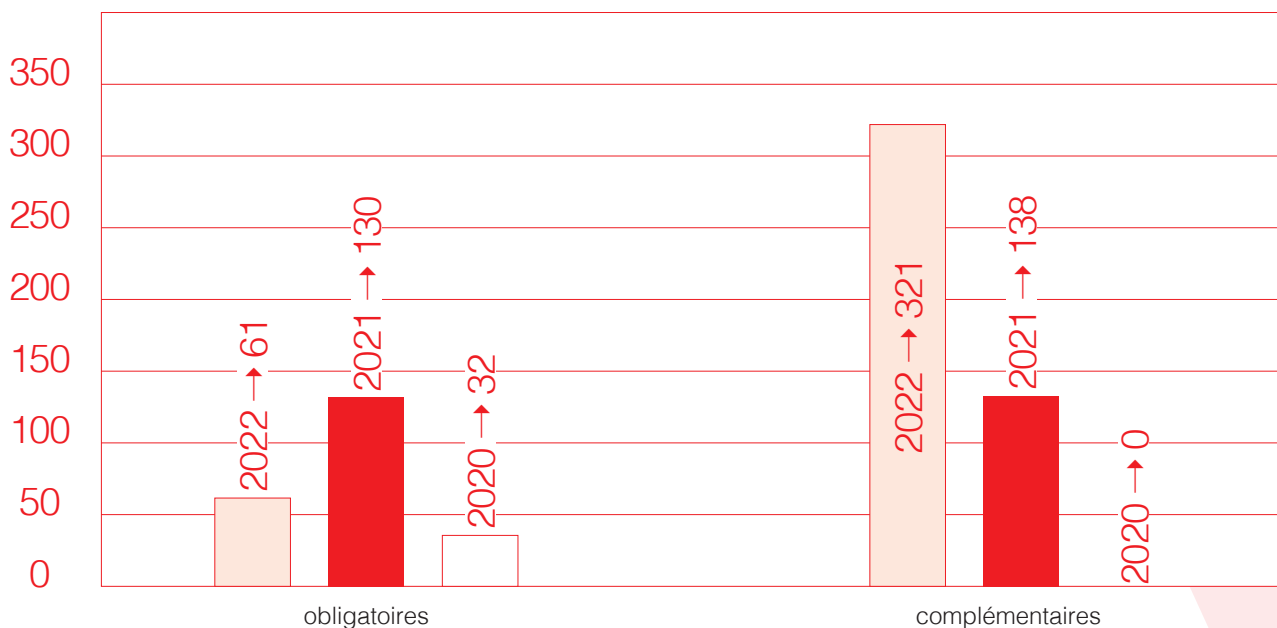
Amortissements

KCHF



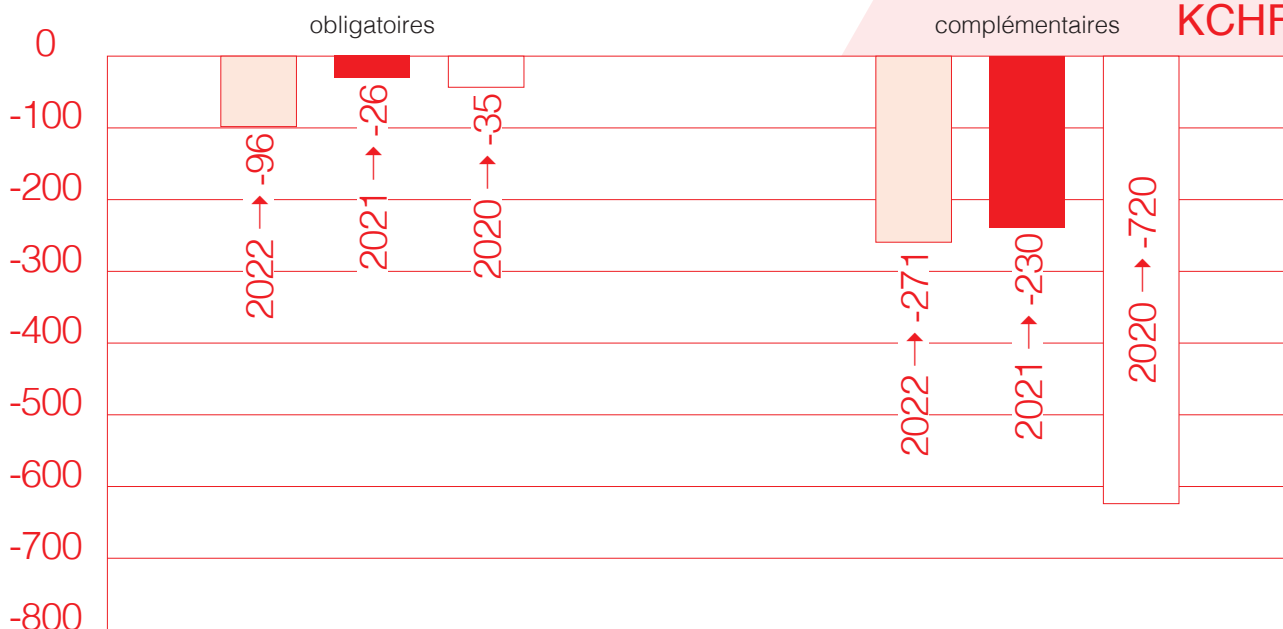
Prélèvements aux réserves

KCHF



Attribution aux réserves

KCHF



Résultat net

KCHF



La situation financière de notre commune reste saine

Soutiens et dons

| | |
|--|--------------|
| Association des Amis Romands du Ballenberg ARB, cotisation | 160.00 CHF |
| Encre et Plomb, don | 200.00 CHF |
| Théâtre Kléber-Méleau, subvention | 7'704.00 CHF |
| Eglise évangélique réformée du canton de Vaud Région les Chamberonnes, don | 200.00 CHF |
| Venoge People, don | 200.00 CHF |
| ZIGZAG, soutien financier | 239.50 CHF |
| Bobst Mex S.A., prix mérite apprenti - fin d'apprentissage | 500.00 CHF |
| Fondation vaudoise de Probation, subvention | 200.00 CHF |
| | |
| * Forward Morges Hockey Club, Subvention 1 enfant | 100.00 CHF |
| * Association Acte-Théâtre, don (2 enfants) | 200.00 CHF |
| * Renens-Natation, Subvention 9 enfants (Fr. 50.00 par enfant) | 400.00 CHF |
| * FSG Morges, subvention 1 enfant | 100.00 CHF |
| | |
| VSC Events, subvention | 600.00 CHF |
| Société de gymnastique hommes, don pour manifestation "joutes sportives" | 600.00 CHF |
| Harmonie du Pontet, subvention | 5'748.00 CHF |
| Jeunesse de la Sorge, soutien pour la course des Castors | 200.00 CHF |

* CHF 100.- par enfant mais au maximum CHF. 400.-

11 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique pour un total de CHF 3'204.-

35 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un abonnement de transports publics pour un total de CHF 3'500.-

14 Passeports Vacances ont été vendus

Domaines et bâtiments

3

Rapport de gestion de l'année 2022

| | | |
|---|--|--|
| Section | 3 | |
| Dicastère | Domaines et bâtiments | |
| Municipaux responsables | M. Vincenzo Camuglia M. Frédéric Strittmatter | |
| Suppléants | M. Georges Cherix, Syndic M. Nicola Cassetta | |
| Association liée et responsable | | |
| Groupement forestier du triage 185 | F. Strittmatter | |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | | |

1. Principaux équipements et travaux effectués en 2022

Refuge

- Distributeur serviettes
- Armoire/réduit pour conciergerie
- Ampoules
- Remplacement ampoules LED
- Diverses réparations

Complexe scolaire

- Entretien installation chauffage, ascenseur et engins de gymnastique
- Ramonage et révision extincteurs
- Contrôle et entretien de diverses installations électriques et équipements
- Salle de gym – remplacement du lave-vaisselle
- Rénovation des toilettes garçons / filles / maîtresses

Bâtiment de services

- Changement de gérance – 1^{er} novembre 2022

Chapelle

- Entretien courant
- Peinture façade ouest
- Remplacement deux vitrages

Fontaine couverte

- Entretien courant

Cimetière

- Entretien courant

Maison de Commune

- Mise à l'enquête des travaux de rénovation

2. Forêts – Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

Cette année a été marquée par la mise de bois organisée au refuge forestier du Trésy II le 26 mars 2022 et organisée conjointement avec l'opération Coup de balai destinée au nettoyage des forêts communales. La population de Villars-Ste-Croix a répondu présente à cette occasion et s'est retrouvée dans un esprit convivial.

Le martelage du secteur des forêts communales situées sur le territoire de Cheseaux a eu lieu le 22 juillet 2022.

Les travaux relatifs à la stabilisation du chemin forestier du DP27 ont été achevés en 2022.

Enfin, la Municipalité a organisé une activité du Passeport Vacances 2022 consistant en le visite de la forêt avec les enfants afin de mieux la découvrir en présence du nouveau et dynamique garde forestier Monsieur Grégory GABRIEL.

Informations complémentaires disponibles :

- Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.villars-sainte-croix.ch/>



Travaux

4

Rapport de gestion de l'année 2022

| Section | 4 |
|---|--|
| Dicastère | Travaux |
| Municipaux responsables | M. Georges Cherix, Syndic M. Vincenzo Camuglia M. Nicola Cassetta |
| Suppléants | M ^{me} Nicole Cattano, vice-syndique M. Georges Cherix, Syndic M. Vincenzo Camuglia |
| Associations liées et responsable | |
| Stratégie Développement Ouest Lausannois – SDOL | G. Cherix |
| Déchetterie intercommunale | N. Cassetta |
| Responsables de la gestion des déchets de l'Ouest lausannois | N. Cassetta |
| Recyclo | N. Cassetta |
| Valorsa | N. Cassetta |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | |

1. Urbanisme

| | | |
|--|----|----|
| Nombre de dossiers traités | => | 50 |
| Mises à l'enquête | => | 8 |
| Nouvelles constructions, | => | 1 |
| Transformations, | => | 5 |
| Photovoltaïques, | => | 8 |
| Pompes à chaleur air-eau, géothermiques, | => | 3 |

Plan d'Affectation pour densification de la Zone Industrielle

Un crédit d'étude a été accordé par le Conseil général en 2017. Accompagnée par 2 membres du Service du Développement Territorial du Canton de Vaud, cette étude a été soumise à l'examen préalable cantonal à fin 2019. Le retour a été négatif et il a fallu réétudier les domaines imposés par le canton. En 2020, le Conseil général a validé un nouveau crédit pour poursuivre cette étude. En 2022, en accord avec tous les participants concernés par cette densification, le dossier est reparti au canton pour un deuxième examen préalable. Début décembre le Canton informait la Commune que le délai pour le retour du dossier, soit le 9 décembre 2022 ne pourrait pas être tenu.

Suite en 2023!

Trottoir et piste cyclable entre Croix du Péage et En Coulaye

Le préavis 1/2022 du 6 juillet 2021 relatif à une demande de crédit pour l'aménagement d'une piste mixte et piste cyclable entre les giratoires de Croix du Péage et En Coulaye sur la RC251a avait été accepté et amendé par le retrait du projet de la rampe entre la RC 251a et le quartier de l'Hôpital. Le Canton n'ayant pas donné son aval à cette modification, il a demandé de remettre cet ouvrage à l'enquête public sans la rampe de liaison entre la RC 251a et le quartier de l'hôpital. Il a donc fallu refaire les plans d'exécution ainsi que soumettre à nouveau le dossier à l'examen préalable auprès des services du Canton et de la Confédération OFROU.

Suite en 2023!

2. Stratégie de Développement de l'Ouest Lausannois

Le SDOL a lancé en 2022 une étude stratégique ayant pour objectif de définir une nouvelle image directrice des transports publics de l'ouest lausannois (IDTP-OL 28-40).

Cette vision du développement des transports publics s'inscrit dans la poursuite des études du métro m1 et du PDi-OL. Elle doit permettre de définir une image du réseau de transports publics à l'horizon 2040 avec les différentes étapes de mise en œuvre à compter de 2028. Le projet identifiera les mesures infrastructurelles à mettre en œuvre dans le territoire pour permettre la réalisation de ce réseau. Une phase de diagnostic permettra de consulter les communes pour identifier les points noirs du réseau actuel et fixer une part modale future compatible avec les enjeux climatiques et coordonnée avec le PALM. La demande actuelle et future en tenant compte des différents développements urbanistique planifiés sera établie. Dans un second temps, une fois la demande future en transports publics fixée, il est prévu de générer différentes images du réseau de transports publics structurant et secondaire. Une évaluation des différents scénarios sera effectuée pour aboutir à un choix d'image directrice du réseau.

Cette étude est pilotée par le SDOL. Elle est financée par les Communes du SDOL avec un subventionnement de la DGMR. Le GT et le GD ont approuvé en 2022 un document cadre sur la démarche. Un montant de CHF 100'000.- est inscrit au budget du SDOL pour cette étude.

Le GD a décidé de mandater les TL pour mener cette étude. Les TL ont prévu de sous-traiter en gré-à-gré une partie des études aux bureaux Transitec et Urbaplan. En effet, ces bureaux pourront les assister dans certaines tâches en particulier l'estimation de la demande future et l'évaluation du réseau. Ces réflexions ont déjà été menée par ces deux bureaux dans le cadre de l'étude m1 et il s'agit d'étendre ces réflexions à l'ensemble du SDOL.

L'étude démarrera en janvier 2023 et il est prévu de prendre les décisions dans le cadre du GT et du GD du SDOL tout au long du processus.

3. Déchets

Assemblées de Valorsa et de la déchèterie intercommunale Comité de l'élaboration du recyclo

Un service porte-à-porte ponctuel et de qualité prend en charge les déchets et veille à leur traitement dans le respect de l'environnement.

Le calendrier annuel de ramassage « RECYCLO », édité sur un modèle unique pour tout l'Ouest lausannois est très instructif et dispense de précieux conseils en matière de tri et de revalorisation des déchets.

Villars-Ste-Croix est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Ce périmètre de gestion des déchets réunit 95 Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets, action d'autant plus nécessaire car les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, Villars-Ste-Croix est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant réparti entre les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue le rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce composte d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle du site de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2022, Villars-Ste-Croix a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets des entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de

citoyens ou ayant terminé leur vie sur les routes communales ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter à Villars-Ste-Croix les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année.

Les enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

D'autre part, Villars-Ste-Croix utilise le centre de VALORSA à Penthaz, pour les filières de gestion du verre, bois, des déchets électriques, déchets spéciaux...

La rétrocession du verre, coordonnée par VALORSA, a apporté CHF 2'636.- à Villars-Ste-Croix.

En 2022, la Commune a reçu la visite de VALORSA qui a pu conseiller et informer sur les bonnes pratiques en déchetterie, notamment sur la conformité de la collecte, du stockage et du conditionnement des déchets spéciaux des ménages (DSM).

Le Municipal a pu participer au mois d'avril à un cours de formation chez CRIDEC sur la gestion des déchets spéciaux (DSM) suivi d'un examen et d'une attestation de réussite

Villars-Ste-Croix fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de 360.- CHF par tonne.

Afin de sensibiliser la population au « littering » (jetés sauvages), la Municipalité a organisé le 26 mars 2022 la première Edition du Coup de Balai. Les participants ont sillonné le territoire communal forestier pour collecter les déchets sauvages. Cette manifestation a remporté un franc succès et a été suivie d'un repas offert par la Commune.

Vu le succès de la manifestation, il est prévu de la reconduire en 2023

En 2021, le capital-actions de Valorsa a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du Service des Communes et du Logement du Canton de Vaud validant la population des Communes vaudoises au 31 décembre 2019. Villars-Ste-Croix détient dorénavant 39 actions de 800.- CHF sur un capital-actions de 6'800'000.- CHF entièrement libéré.

Déchetterie intercommunale

Elle est située à Bussigny, route de Crissier 10. On y accède sur présentation d'une carte, à demander auprès de l'Office communal de la population

Le coût de la déchetterie pour Villars-Sainte-Croix en 2022 est de 24'733.44 frs contre 27'096.64 frs en 2021. Il y a eu 1131 passages en 2022 contre 1194 passages en 2021. Villars-Ste-Croix fait partie des bons élèves en constante diminution depuis 2019. Une ressourceries a été mise en place en 2022.

Ecopoint

Bouteilles en PET, capsules de café en aluminium, fer-blanc, aluminium, textiles et chaussures sont collectés au centre du village.

ecorecyclage
production de biogaz

Attestation

n°2022-049

Ecorecyclage SA
- producteur de biogaz et de compost -
atteste que

la Commune de Villars-Sainte-Croix

a contribué à un bilan environnemental positif en 2022,
en récoltant 149.89 tonnes de déchets organiques
auprès de ses citoyens.



Les biodéchets, une importante source d'énergie renouvelable et locale

La matière organique livrée sur le site d'Ecorecyclage permet la production de biogaz et d'engrais organique.

En 2022, grâce à la valorisation des organiques ménagers, les citoyens de Villars-Sainte-Croix ont contribué à **préserver** :



Lavigny, le 31 mars 2023.

Philippe Petitpierre
Président

Luc Germanier
Administrateur-délégué

Cette attestation ne donne pas droit à des aides financières accordées pour la réduction des émissions de CO₂, conformément à la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂.

ECORECYCLAGE SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE **HOLDIGAZ**

ROUTE DU VIGNOBLE 101 – CH-1175 LAVIGNY – TÉL. +41 21 821 84 84 – FAX +41 21 808 58 25 – info@ecorecyclage.ch

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX
1029 VILLARS-STE-CROIX

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

2042 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2022. Ces quelques 74125 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 6126 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 1940 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

1517



**Instruction
publique,
jeunesse, culture
et églises**



Rapport de gestion de l'année 2022

| Section | 5 |
|---|---|
| Dicastère | Instruction publique, jeunesse, culture et églises |
| Municipaux responsables | M ^{me} Nicole Cattano, vice-syndique M. Nicola Cassetta |
| Suppléants | M. Frédéric Strittmatter M. Vincenzo Camuglia |
| Associations liées et responsable | |
| Établissement primaire et secondaire Bussigny et VSC | N. Cattano |
| Orientation Scolaire et Professionnelle – OCOSP | N. Cattano |
| Conseil d'établissement scolaire | N. Cattano |
| Paroisse protestante Bussigny – Villars-Sainte-Croix Les Chamberonnes | N. Cassetta |
| Paroisse catholique Saint-Pierre Bussigny, Villars-Sainte-Croix, Mex, Vuflens-la-Ville | N. Cassetta |
| Théâtre Kleber Méleau – TKM | N. Cassetta |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | |

1. Cultes

Après plusieurs entretiens avec le prêtre et le pasteur, la mise sur pied d'une cérémonie œcuménique a été décidée, celle-ci a eu lieu le Vendredi Saint 2023.

2. Écoles

L'établissement scolaire primaire et secondaire de Bussigny/Villars-Ste-Croix accueille 1018 élèves de primaire (1 à 8 P) répartis dans 54 classes et 331 élèves de secondaire (9 à 11 S) répartis dans 18 classes, dont 104 de Villars-Ste-Croix (79 en primaire et 25 en secondaire).

Le collège de Villars-Ste-Croix est doté de 4 classes, allant de la 1P à la 6P, ainsi que d'une salle de couture et d'une classe de dégagement. 51 élèves habitant Villars-Ste-Croix y sont accueillis.

En 2022, les classes ont retrouvé une vie et leurs activités habituelles à la suite de trois années marquées par le COVID.

Des rencontres ont lieu avec la Commune de Bussigny et le Directeur de l'établissement, afin de valider les comptes et les budgets, mais également pour diverses préoccupations et dans le but de rester partenaire de l'école. Quelques rencontres ont lieu également avec le directeur de l'établissement scolaire Bussigny/Villars-Ste-Croix, ainsi qu'avec des instances du canton, notamment, pour un état des lieux des infrastructures.

La Commune de Villars-Ste-Croix était représentée aux promotions de fin d'année scolaire, après une pause de 2 ans suite au Covid.

CMEOL (Conférence des Municipaux des École de l'Ouest Lausannois) :

Les Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois se sont rencontrés à 2 reprises au sein de la CMEOL. Ils ont débattu de différents sujets, dont entre autres, le pôle éducatif en milieu scolaire, l'accueil des élèves ukrainiens, la planification scolaire. Cette conférence accueille une fois dans l'année tous les directeurs des établissements de l'Ouest lausannois. La présidence a été assurée par la Commune de St-Sulpice en 2022.

OCOSP (Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle) :

Il n'y a pas eu de rencontre en présentiel en 2022, les comptes et budgets ont été validés par retour de courriel.

L'OCOSP est liée avec les 21 communes de la région centre, dont fait partie Villars-Ste-Croix. Ces dernières prennent en charge les dépenses immobilières et l'équipement en mobilier des locaux de consultation, sis à Lausanne, Prilly et Renens.

Transports scolaires :

Bussigny a la charge de l'organisation des transports scolaires. Le planning est communiqué à la Municipalité, avant la rentrée des classes d'août.

Les transports se déroulent à l'aide de 2 bus, tant pour les courses journalières que pour les courses spéciales (déplacement à la piscine, gymnastique, sorties culturelles,...), ainsi que pour les transports dans les structures d'accueil de jour. Ils déplacent environ 58 enfants par jour entre Villars-Ste-Croix et Bussigny.

Réfectoire :

Les Communes de Villars-Ste-Croix et Bussigny ont à charge d'organiser un réfectoire pour accueillir les élèves entre la 5P et 8P. 7 élèves domiciliés à Villars-Ste-Croix l'ont fréquenté en 2022.

Camps :

Des camps d'été, de Pâques et d'automne sont organisés par Bussigny, pour les écoliers de l'établissement scolaire. 15 enfants de Villars-Ste-Croix y ont participé.

Conseil d'Établissement :

Le Conseil d'Établissement (CET) est constitué à parts égales, des représentants des autorités, de l'école, des parents d'élèves et des organisations concernées par la vie de l'établissement. Quatre représentants y siègent pour chacun des quarts.

Il s'est réuni à 5 reprises en 2022 et 2 fois pour un groupe technique lié aux activités destinées aux écoliers. Les principaux thèmes abordés ont été :

Rôles et compétences du conseil d'établissement, selon le règlement, règlement de l'école incluant le concept 360, information de la création du conseil des élèves, réflexion sur les activités principales du conseil d'établissement pour les 5 prochaines années, la situation des mesures sanitaires, des camps de ski ainsi que des absences du personnel enseignant.

La question de la guerre en Ukraine et de l'arrivée de jeunes élèves ukrainiens a été longuement discutée (les places à trouver, l'accueil adéquat de ces enfants déracinés, besoins linguistiques, besoins en PPLS, les structures d'accueil en classe appuyées hors classe par des enseignants en FLE : français langue étrangère). Le Conseil d'Établissement s'est mis à disposition si besoin dans cette situation, étant donné qu'il regroupe beaucoup d'instances utiles à l'insertion (école, parents, communes et associations locales). Au final, seuls environ huit enfants ukrainiens ont été enclassés dans l'établissement scolaire Bussigny/Villars-Ste-Croix.

Quatre sur dix propositions ont été retenues :

- Espace commun à l'école – Convivialité des espaces communs (cour de récréation, réfectoire, aire de jeux, vie dans l'école)
- Bien-être et durabilité - Bien-être des écoliers et enseignants sur le lieu de travail et durabilité globale ces prochaines années dans les écoles
- Chalet de Bussigny - Améliorer l'utilisation et la gestion du chalet, penser à d'éventuelles synergies école-sociétés locales et communes (pendant vacances)
- Activités extrascolaires - (robotique, journal, chœur, ...) à mettre en avant pour les parents et enfants. Augmentation des élèves et évaluation des futurs besoins potentiels en activités (culturelles et sportives, de langue), et contraintes (encadrants, idées, lieux, ...)

L'assemblée annuelle du quart parents a eu lieu dimanche 13 novembre 2022 au matin. Il a été annoncé la volonté de créer une association de parents d'élèves.

Les 2 demi-journées de congé ont été décidées par le CET (le mercredi matin avant l'ascension et le vendredi après-midi avant les vacances d'été).

3. Culture

Subventions

La Commune de Villars-Sainte-Croix a subventionné l'achat de billets pour des représentations de l'une de ces quatre institutions :

- Béjart Ballet Lausanne
- Théâtre de Vidy-Lausanne
- Orchestre de chambre de Lausanne
- Opéra de Lausanne

Théâtre Kléber-Mélau (TKM)

La commune a soutenu ce théâtre par une contribution de CHF 8.00 par habitant selon la convention signée en 2020.

Zigzag

La commune a soutenu ce théâtre par une contribution de CHF 0.50 par habitant.

Villars-Ste-Croix est représentée au sein du conseil d'administration du théâtre Kleber Mélau ainsi qu'au comité de Zig Zag et de Cap sur l'Ouest.



Police



Rapport de gestion de l'année 2022

| Section | 6 |
|---|--------------------------|
| Dicastère | Police |
| Municipaux responsables | M. Frédéric Strittmatter |
| Suppléants | M. Nicola Cassetta |
| Associations liées et responsable | |
| Police de l'Ouest lausannois – POL | F. Strittmatter |
| Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS Sorge | F. Strittmatter |
| Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest lausannois – ORPC ROL | F. Strittmatter |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | |

1. Police ouest lausannois

L'exercice 2022 était orienté avant tout vers la fin du contrat, selon la procédure normale, avec le commandant. Les recherches étaient toujours en cours à fin 2022 par le biais d'une agence de recrutement.

Ce processus devrait aboutir au printemps 2023 avec une entrée en service relativement rapide. Tout dépendra du délai de congé de la personne retenue.

En ce qui concerne le rapport global lié tant aux activités réelles que financières, Monsieur Jean-François Clément, Syndic de Renens et Pprésident du CoDir, a bien résumé la situation dans l'avant-propos du rapport de gestion de la POL.

Informations complémentaires disponibles :

- Sur le site de l'association : <https://www.polouest.ch/>
- Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>



2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge

Durant l'exercice 2022, le SDIS Sorge a été présidé par Madame Paola KAESLIN de Bussigny pour le premier semestre et par Monsieur Maxime STERN de Crissier pour le second semestre. Les séances se sont en général bien déroulé. Deux grands sujets ont occupé le devant de la scène :

1. Vidis, accord négocié avec les pompiers professionnels de Lausanne et les différents SDIS régionaux ayant pour objectif de mêler les interventions des soldats du feu professionnels durant les heures ouvrables avec les interventions des casernes de pompiers bénévoles des SDIS régionaux. En effet, les aléas de la circulation grandissante qui impliquent les déplacements des volontaires habitant loin de leur lieu de travail, non seulement ne permettent plus à ceux-ci de remplir leur mission dans des délais convenables mais encore découragent le volontariat. Il faut aussi tenir compte de la frilosité des employeurs à libérer les volontaires durant les périodes de travail. Ainsi, ces derniers, bénévoles, concentreront leurs efforts durant les nuits et les week-ends.
2. La recherche d'une solution relative à une nouvelle caserne est d'actualité. La construction du tram et de la voie « bus à haut niveau de service (BHNS) » de Crissier oblige à repenser une nouvelle organisation des services du feu du SDIS Sorge et, par là-même, sa situation géographique. Une solution devrait se dessiner rapidement dans un lieu idéalement situé. Les tractations préliminaires étaient toujours en cours à fin 2022.

Informations complémentaires disponibles :

- Sur le site de l'association : <https://www.sdis-sorge.ch/>
- Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.sdis-sorge.ch/>

3. Organisation Régionale de la Protection Civiles Région Ouest lausannois (ORPC-ROL)

Cette année 2022 a débuté par la diminution et la fin de l'intervention de la PC en soutien à la pandémie COVID.

Sans tarder, la milice a été à nouveau mobilisée. Elle a soutenu, dès le premier trimestre, la PC de Lausanne. Il fallait parer aux besoins pressants de soutien aux nombreux réfugiés ukrainiens reçus dans le cadre du Palais de Beaulieu. Leur présence était relativement courte. Ils furent redirigés vers d'autres lieux de résidence privés ou publics.

Cet été, le Tour de France a ponctionné les quelques forces vives restantes.

Au troisième trimestre, les prémices et prévisions de crises énergétiques sont à nouveau la cause de mobilisation. À cette occasion, les huit membres professionnels de l'ORPC-ROL sont encore mis sous pression. Ils ont assisté les communes quant à la préparation des PRU, (points de rencontre d'urgence).

Enfin, une erreur dans la formule mathématique du logiciel PISA (gestion des effectifs d'astreints) au niveau de l'office fédéral a de nouveau sabré dans l'effectif régional. Elle diminue d'autant les miliciens mobilisables. Cela, cumulé au grand nombre d'heures utilisées déjà durant les services ci-dessus mentionnés, implique une baisse drastique des effectifs.

Alors, d'aucuns proposent une centralisation à outrance de la PC, cette « cantonalisation » des ORPC est non seulement un déni de démocratie face à la population concernée, mais également face aux autorités et aux élus politiques.

Cette proposition de centralisation aura probablement, pour corollaire, un accroissement drastique des dépenses aux frais du contribuable.

Toutefois, pour terminer sur une note réjouissante, il est bon de souligner le succès du rapport bataillonnaire du 22 novembre. Il a été mené de mains de maître par la lieutenant colonelle, seule femme commandante au niveau du canton. À tout seigneur tout honneur, cette brillante cérémonie a été mise sous le signe de la mise en valeur de l'action et du rôle de la femme à notre époque.

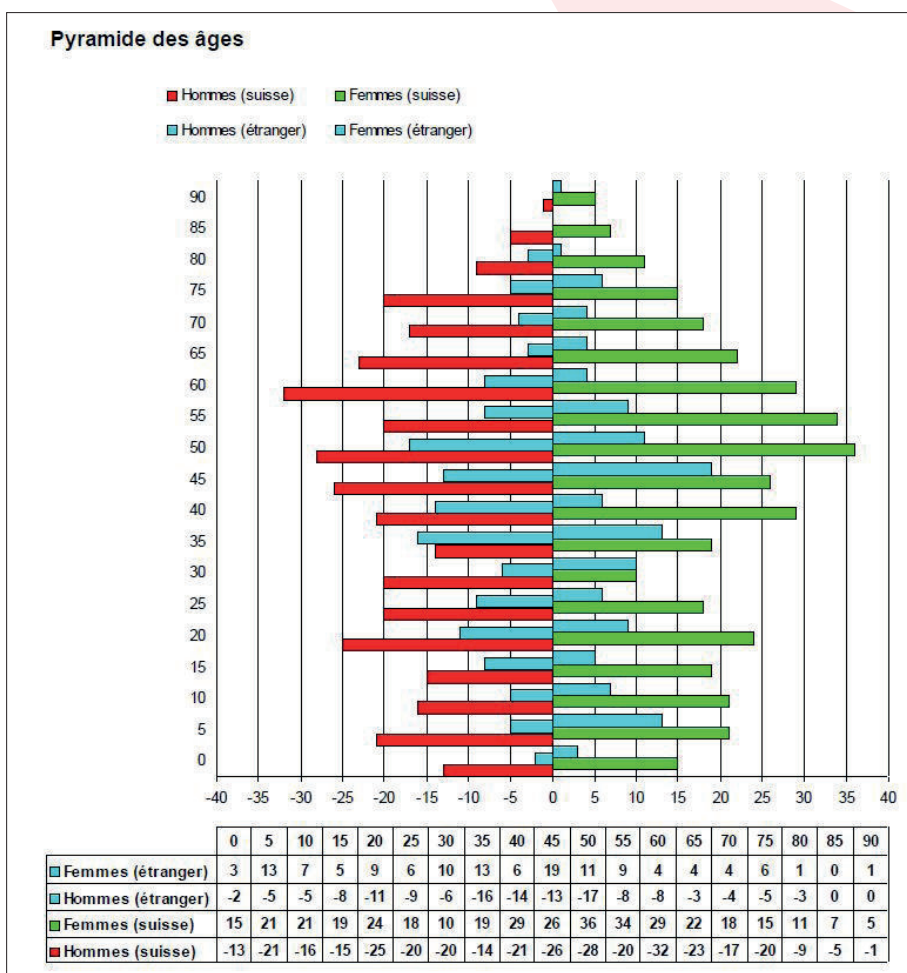
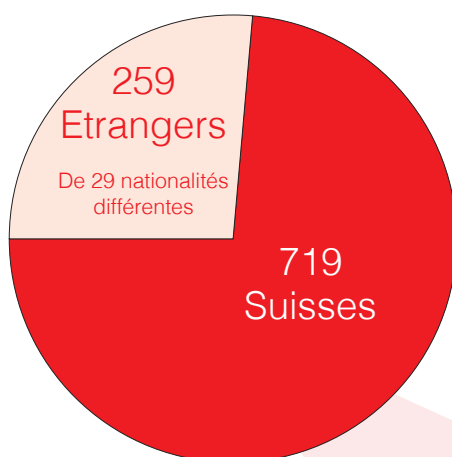
Enfin, concernant la réforme TETRIS, bien que les résultats finaux de cette volonté de réforme restent incertains, ce projet avance à un rythme plus que soutenu depuis de nombreux mois et occupe un temps très important en regard de l'ensemble des activités de l'ORPC-ROL.

Informations complémentaires disponibles :

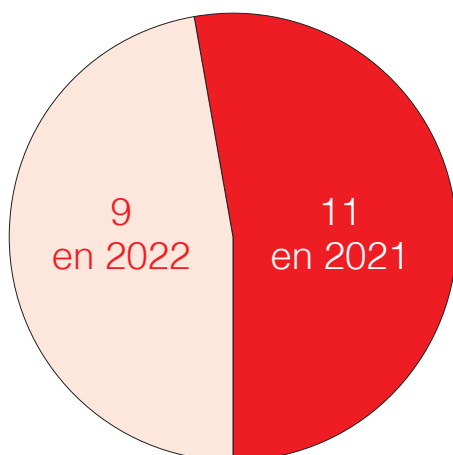
- Sur le site de l'association : <https://www.pcirol.ch/>
- Dans le rapport de gestion de l'association : https://www.pcirol.ch/images/Documentation/RapportGestion/Rapport_de_gestion_ORPC_ROL_2022.pdf

4. Contrôle de l'habitant – Office de la population

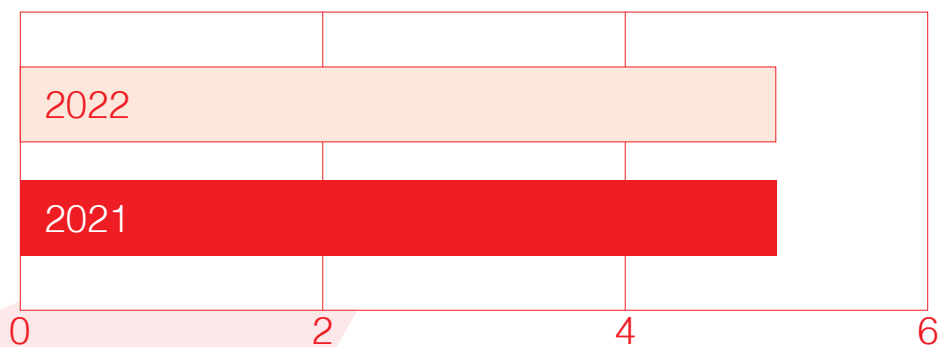
Population 978 habitants inscrits au 31 décembre 2022



Naissances



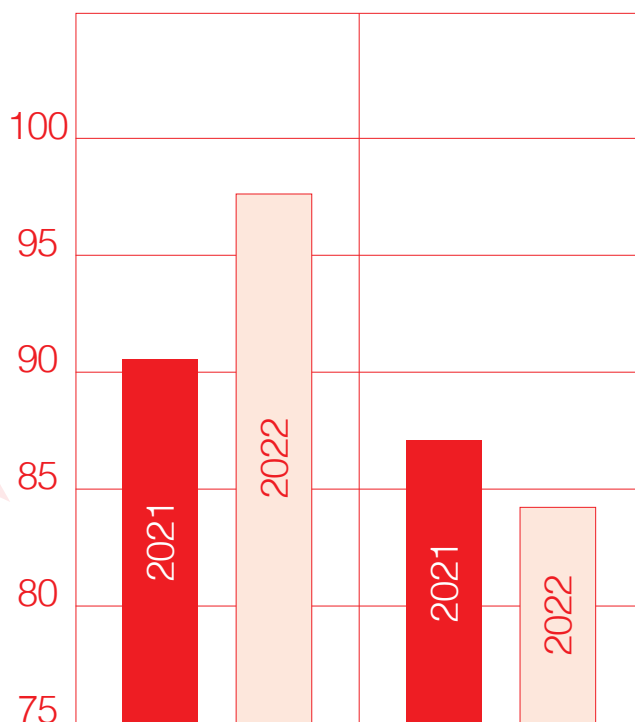
Décès



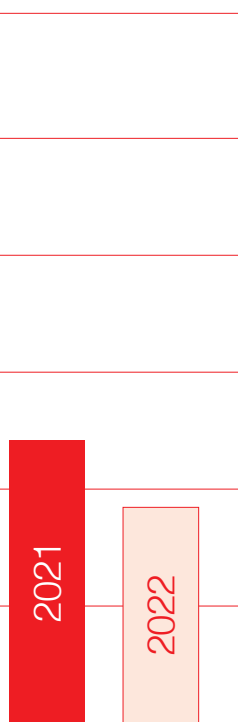
Naturalisations



Arrivées



Départs



Affaires sociales



Rapport de gestion de l'année 2022

| Section | 7 | |
|---|---|--|
| Dicastère | Affaires sociales | |
| Municipaux responsables | M ^{me} Nicole Cattano, vice-syndique | |
| Suppléants | M. Frédéric Strittmatter | |
| Associations liées et responsable | | |
| Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL | N. Cattano | |
| Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest lausannois – ARASOL | N. Cattano | |
| Réseau d'accueil de jour des enfants BussiVillAje | N. Cattano | |
| Plateforme Jeunesse | N. Cattano | |
| Conférence des Municipaux et des responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois | N. Cattano | |
| Passeport Vacances | N. Cattano | |
| Transports à mobilité réduite (Transport Handicap Vaud – THV) | N. Cattano | |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | | |

1. ARASOL

Villars-Ste-Croix est représentée au sein du comité de direction. Ce dernier s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2022.

Il a débattu de différents sujets, tels que la création de la POS (Porte d'Orientation Sociale, ouvert en décembre 2022), le secteur logements, les prestations communales pour les bénéficiaires, les baux à loyer des locaux de l'ARASOL, l'indexation des salaires du personnel, les primes, les litiges avec certains collaborateurs, l'étude du règlement du personnel de l'ARASOL, la validation de descriptifs de poste.

La participation au colloque de l'ensemble du personnel de l'ARASOL ainsi qu'à la journée team building sont venus enrichir les connaissances de tous.

Villars-Ste-Croix est également représentée aux 2 séances annuelles du conseil inter-communal de l'ARASOL.

Informations complémentaires disponibles :

- Sur le site de l'association : <https://arasol.ch/>

2. APREMADOL

Villars-Ste-Croix est représenté au sein du comité, ainsi que du bureau de l'APREMADOL. Ce dernier a pour tâche de préparer et alimenter la séance du comité. Dans ce rôle, la validation de la signature au registre du commerce de Mme Nicole Cattano a été nécessaire. Les ordres du jour sont en lien avec tout ce qui concerne le personnel et l'organisation des CMS (soins à domicile). Le nombre de séances, tant pour le comité que pour le bureau s'élève à 14 pour l'année 2022. À cela, il faut encore ajouter 1 assemblée générale par année.

Afin de mieux comprendre et appréhender l'organisation des soins à domicile, M^{me} Cattano a participé à une demi-journée d'immersion.

Par soucis de répartition des tâches, la Commune de Villars-Ste-Croix ne fait pas partie des délégués de l'AVASAD, mais a été représentée lors de l'assemblée générale. Elle est cependant nommée en tant que représentant de l'employeur à la CIP (caisse de pension de l'APREMADOL)

Informations complémentaires disponibles :

- Sur le site de l'association : <https://www.cms-vaud.ch/apremadol/>

3. Conférence des municipaux du social

Il s'agit d'une conférence qui se réunit 4 fois par année, regroupant les 8 municipaux en charge des affaires sociales dans l'Ouest lausannois, ainsi que les chefs de service des différentes communes et les divers organismes en lien avec l'action sociale (ORP, secteur logement,...). Les thèmes principaux ont porté sur la reprise d'Appolo par Relog, ainsi que sur le financement de Relog repris par le canton, l'accueil d'urgence des sans-abris, la création de projets pour concourir à l'appel à projets « Vaud pour vous » (l'inclusion numérique, la Porte d'Orientation Sociale), les demandes de soutien

financier de CARITAS, le développement de la permanence emploi de Renens. Des présentations de partenaires socio-sanitaires vaudois (CARITAS-Vaud, CA-RL, LIVES, ORP, Mode d'Emploi, Ederly, PRO-INFIRMIS) ont eu lieu. Cette conférence est aussi un lien avec les instances cantonales, avec qui des collaborations existent.

Création d'un groupe de travail, afin de trouver des pistes d'amélioration dans la conduite et le suivi des dossiers de la conférence. En effet, la présidence de la conférence se fait par tournus des Communes tous les deux ans. Or, chaque commune n'a pas les mêmes ressources pour mettre à disposition une personne assumant le secrétariat (présence lors des séances, PV, ordre du jour, divers courriers à l'attention du canton,...). De plus, il paraît de plus en plus nécessaire de répertorier toutes les décisions, conventions, notamment dans le domaine des dons et subventions.

Un groupe technique a traité de la problématique de la fracture numérique au sein de la population de l'Ouest lausannois lors de plusieurs rencontres.

Informations complémentaires disponibles :

- Sur le site de l'association : <https://www.relais.ch/structures/relog/>

4. Chômage

Situation au 31.12.2022 pour Villars-Ste-Croix :

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Total des demandeurs d'emploi | 20 |
| Total des chômeurs | 10 |
| Demandeurs d'emploi - Hommes | 12 |
| Demandeuses d'emploi - Femmes | 8 |
| Demandeurs d'emploi - Suisses | 11 |
| Demandeurs d'emploi - Etrangers | 9 |
| Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans | 5 |
| Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans | X |
| Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans | 9 |
| Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans | X |
| Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans | 3 |
| Demandeurs d'emploi < 20 ans | X |
| Nouvelles inscriptions du mois | X |
| Annulation du mois | 3 |

5. Aînés

La dernière rencontre avec les aînés de Villars-Ste-Croix datait de 2019. Pour rappel, il s'agissait de la sortie à la Fête des Vignerons de Vevey.

2022 a permis une nouvelle sortie, qui s'est déroulée aux mines d'asphalte dans le Val de Travers avec repas de midi convivial. Il a réuni 62 personnes, dont l'ensemble des membres de la Municipalité, ainsi que la majorité des collaborateurs de la commune. C'est en car que le voyage s'est déroulé, avec une halte café-croissant, suivie d'une dégustation d'absinthe. Les participants se sont montrés ravis de ce moment de partage.

La Municipalité a également rencontré 5 octogénaires et 1 nonagénaire, pour partager un moment convivial et transmettre ses meilleurs vœux.

6. Plan canicule

Les chaleurs de l'été 2022 ont eu pour conséquence deux déclenchements du plan canicule. Pour Villars-Ste-Croix, une seule visite a été requise et effectuée par la Municipale en charge afin de s'assurer que la personne se portait bien et était suffisamment hydratée.

Le plan canicule est organisé par la Préfecture, avec une implication soutenue de l'ORPC, des SDIS et des Communes. Ce plan a nécessité 3 rencontres multidisciplinaires.

7. Promotion de la santé

La promotion de la santé dans les communes est à la charge des Municipalités et est en lien avec le PAC (Programme d'action cantonales). Pour mieux appréhender la situation, des cours ont été organisés par Unisanté, traitant de la promotion de la santé dans les communes, dans les espaces de jeux, en abordant divers thèmes tels que la création d'espaces de jeux et de rencontre, la sécurité, l'inclusion, l'alimentation, l'activité physique, la santé psychique des enfants, adolescents et personnes âgées ou les démarches participatives, auxquels la Municipale en charge a participé.

8. Transports de personnes à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier de différents transports.

La Commune de Villars-Ste-Croix subventionne les courses THV (Transport Handicap Vaud) à raison de 96 courses loisirs par année et par personne.

Les chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge sont également sollicités par notre population. Un don annuel leur est octroyé par le financement de l'APREMADOL, donc indirectement par la Commune.

Cette entité est toujours à la recherche de bénévoles, qui reçoivent une compensation pour les frais d'utilisation de leur voiture.

95 courses de transports pour personnes à mobilité réduite, subventionnées et non subventionnées, ont été effectuées en 2022 pour un total de 5 bénéficiaires.

Informations complémentaires disponibles :

- Sur le site de l'association : <http://www.bems.ch/cms/index.php?page=accueil>
- Sur le site de l'association : <https://transporthandicapvaud.ch/>

9. Plateforme jeunesse

La Commune de Villars-Ste-Croix a été représentée 3 fois à la plateforme jeunesse en 2022. Il s'agit d'un lieu d'échange, entre municipaux, mais également avec les animateurs ou les TSP (Travailleur Social de Proximité) de l'Ouest lausannois. Cette plateforme est financée par la Commune à hauteur de ct -.20 par habitant.

Des séances, ateliers ont été organisés autour du thème de la jeunesse par Lausanne Région.

10. Animateur jeunesse communal

Un moniteur pour les jeunes œuvre au sein de la Commune et les encadre comme suit :

- Lors d'entretiens individuels auprès de jeunes pouvant rencontrer des difficultés.
- Encadrement d'un groupe dans la salle de gym pour jouer au volleyball et/ou se regrouper au local des jeunes le lundi de 18h à 20h.
- Encadrement d'un groupe dans la salle de gym pour jouer au foot le vendredi dès 20h, puis accueil au local des jeunes.

Afin de rendre le local plus attractif et dans le but également de développer cette offre, l'achat d'une console de jeux PS5, d'une table de ping-pong et d'un nouveau baby-foot a été décidé.

Des rencontres et contacts ont lieu entre l'animateur et la police de proximité de la POL.

11. Passeport Vacances

En 2022, 8 passeports vacances et 6 passeports farniente ont été vendus auprès des jeunes de 9 à 15 ans de Villars-Ste-Croix.

Villars-Ste-Croix étant membre de l'association Passeport Vacances, se doit de proposer au minimum une activité. Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité n'a reçu aucune proposition pour l'organisation d'une activité. Ainsi, deux membres de la Municipalité, accompagnés du garde forestier, ont mis sur pied « une chasse aux trésors » dans la forêt communale. Il s'agissait pour 12 enfants de trouver les trésors cachés de la forêt, à savoir, repérer les traces et repères d'animaux. Les connaissances en matière de faune et de flore du garde forestier ont alimenté la balade de 2 heures. Les enfants ont reçu un petit feuillet racontant les animaux, insectes et arbres de la forêt, établi par la Municipalité et ont partagé un goûter « fait maison » pour clore cette après-midi.

La Municipale en charge s'est rendue à l'assemblée générale, afin de valider les comptes et le budget et a été nommée en tant que vérificatrice des comptes.

12. BussiVillAje

La Municipale en charge du dicastère est aussi la vice-présidente du réseau d'accueil de jour BussiVillAje.

Il y a eu 7 séances de comité en 2022. Cet espace permet d'être à jour avec le nombre de places du réseau, le nombre d'enfants en liste d'attente, le développement de nouvelles places et nouvelles structures, les directives et obligations de la FAJE. Il a également mené à bien l'adaptation du règlement du personnel. Les séances portent également sur la partie

RH, en lien avec le personnel engagé au sein du réseau. Au total ce sont 211 personnes qui ont œuvré, tout au long de l'année, sur les divers sites (stagiaires et étudiants en formation en alternance compris). L'effectif au 31 décembre est de 89.21 ETP. La présidente et vice-présidente ont également rencontré le personnel, afin de leur transmettre individuellement le retour des évaluations de fin d'année.

L'assemblée générale s'est réunie à 2 reprises. La Municipalité se rend visible aux diverses inaugurations, expositions, invitations en lien avec le réseau.

Une nouvelle structure a ouvert ses portes en août. Le site En Rente, composé d'une structure d'accueil préscolaire, la TaRentelle, avec une capacité totale de 63 places et d'accueil parascolaire, la RentiBulle accueillant un groupe UAPE et APEMS, avec une capacité totale de 60 places. Grâce aux équipes extrêmement motivées, l'ouverture a pu se faire dans les délais et les structures ont désormais trouvé leur rythme de croisière.

Le réseau se compose de 25 accueillantes familiales de jour, dont une à Villars-Ste-Croix, de 4 structures préscolaires (l'île aux Oiseaux, la Maison de la Petite Enfance, la TaRentelle et Millennium pop e poppa, crèche privée, dont le réseau a acheté 25 places) et 5 structures parascolaires (la Bulle d'Air, la MandiBulle, la FlamanBulle, les P'tites CraBulles, la RentiBulle).

En totalité, 719 enfants ont été accueillis par le réseau, dont 57 de Villars-Ste-Croix (17 en préscolaire et 40 en parascolaire).

Les enfants de Villars-Ste-Croix y sont répartis ainsi :

| Structures | Nombre d'enfants de Villars-Ste-Croix |
|-------------------------------|--|
| Maison de la Petite Enfance | 2 |
| L'île aux Oiseaux | 1 |
| La TaRentelle | 8 |
| Millennium pop e poppa | 3 |
| Accueil familial préscolaire | 3 |
| Les P'tites CraBulles | 0 |
| La FlamanBulle | 0 |
| La RentiBulle UAPE | 17 |
| La RentiBulle APEMS | 18 |
| La MandiBulle | 0 |
| La Bulle d'Air | 0 |
| Accueil familial parascolaire | 5 |

La majorité des enfants de Villars-Ste-Croix sont accueillis dans les structures de En Rente, qui sont au plus proche de la commune.

La participation de Villars-Ste-Croix, depuis la création du Réseau, est passée de environ CHF 36'000.- à plus de CHF 170'000.- (2021).

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :** <http://www.bussivillaje.ch>



Services industriels



Rapport de gestion de l'année 2022

| | | |
|---|----------------------|--|
| Section | 8 | |
| Dicastère | Services industriels | |
| Municipaux responsables | M. Nicola Cassetta | |
| Suppléants | M. Vincenzo Camuglia | |
| Associations liées et responsable | | |
| Entente intercommunale des eaux potables de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix – EIEVMV | N. Cassetta | |
| Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy – Cistep | N. Cassetta | |
| <p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes.</p> <p>Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.</p> | | |

1. Eau potable

Nicola Cassetta et Georges Cherix font partie du Codir de l'EIEVMV

Le réseau communal est suivi avec beaucoup d'attention et adapté au fur et à mesure des modifications du réseau.

Grâce à la présence de 40 micros sur les vannes de réseau, les fuites éventuelles sont gérées d'excellente manière.

Par ailleurs, la Municipalité, avec l'aide du fontainier, assure un contrôle hebdomadaire grâce à la réception d'un relevé journalier de la consommation d'eau. Toute différence significative est ainsi rapidement détectée.

En 2022, deux fuites ont été détectées rapidement grâce à ces micros.

Une rapide intervention du concessionnaire et des entreprises de génie civil a permis de limiter les pertes d'eau.

Grâce à un suivi très consciencieux, les pertes d'eau n'ont atteint que 10'831m³ d'octobre 2021 à octobre 2022.

La différence comprend les pertes d'eau dues aux deux fuites citées, l'eau dite "de chantier" et les inévitables différences liées aux compteurs privés et à ceux mesurant le volume d'eau acheté. Pour rappel, la fluctuation usuelle tolérée de telles installations est de l'ordre de plus ou moins 5 %.

Les ventes d'eau de l'EIEVMV à Villars-Sainte-Croix en 2022 ont été très peu supérieures à celles de 2021 malgré un été particulièrement sec en 2022 et très pluvieux en 2021. Elles ont atteint 73'340 m³ contre 72'167 m³ en 2021 soit plus 1173 m³.

L'eau distribuée, non filtrée et non chlorée, est de bonne qualité. Elle est régulièrement analysée et les dernières analyses sont rassurantes.

2. Assainissement

En 2022, le curage de la Canalisation du secteur Au village a été effectué, soit la canalisation de la rue Au village du n° 1 à 28. Le curage et la création de sac de route au chemin des Chênes ont également été effectués afin d'éviter à nouveau les inondations des maisons se trouvant tout en haut du chemin.

Les 8 grilles particulièrement bruyantes au passage des voitures et bus sur la route Au Village ont été remplacées par des couvercles antibruit.

Sur le plan régional, une étude sur l'évacuation des eaux (PREE module 8) qui concerne les deux versants EST et OUEST de la Cistep de Lausanne est en cours et a pour but d'unir toutes les communes concernées pour l'entretien et le remplacement des conduites intercommunales.

3. Energie-pénurie PRU

Après la période Covid, puis la guerre en Ukraine, la Municipalité et le secrétariat municipal ont été occupés et préoccupés par le risque de pénurie énergétique. Ils ont participé à différentes séances pour leur parfaite compréhension, ainsi que pour être accompagnés dans les différentes mesures à prendre tant du point de vue des économies que de l'élaboration du plan continuité et de PRU (point de rencontre d'urgence). L'année 2022 aura été épargnée de la menace de coupure d'électricité, mais 2023 reste incertain. A noter tout de même, que les statistiques de consommation énergétique de la fin de l'année 2022 ont montré de réelles économies, grâce à l'implication de tous les acteurs.

Conclusions

La Municipalité exprime ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de la Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants de Villars-Ste-Croix.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Georges Cherix




La Secrétaire

Barbara Kammermann



